

RECOMMANDATIONS PATIENTS

DEFICIT en G6PD (Favisme ; déficit en glucose-6-phosphate déshydrogénase) et prescription d'HYDROXYCHLOROQUINE dans le cadre de l'épidémie à Covid-19

25 mars 2020

Ces recommandations sont adaptées du communiqué de la filière MCGRE à destination des médecins. Elles sont validées par les médecins experts des centres de référence MCGRE et par l'association de malades Vigifavisme. Elles sont appelées à être modifiées en fonction de l'avancement de nos connaissances.

En cas d'infection à COVID-19, il est possible que l'on vous prescrive l'hydroxychloroquine (Plaquenil®). Ce médicament fait partie de ceux à éviter en cas de déficit en G6PD du fait d'un risque possible d'hémolyse ([liste ANSM des molécules à éviter](#)). Il existe cependant des risques variables selon le type de déficit en G6PD dont vous souffrez.

➡ Si vous avez un déficit en G6PD de type 1 (forme sévère et très rare)

L'hydroxychloroquine est **contre-indiquée dans tous les cas**. Le médecin qui vous a pris en charge pourra contacter votre médecin spécialiste du globule rouge.

➡ Si vous avez la forme habituelle de déficit en G6PD (dits de type 2 ou 3 et ce sont plus de 99.9% des cas de déficit, de sévérité variable)

En l'état actuel de nos connaissances, il est **déconseillé de prendre de l'hydroxychloroquine**. Le médecin qui vous suit pourra éventuellement vous proposer un traitement alternatif.

➡ Si vous êtes atteint d'une maladie drépanocytaire avec un déficit en G6PD

Il n'y a pas de contre-indication pour la prescription d'hydroxychloroquine si le médecin le juge utile.



Dans tous les cas

- Les prescriptions d'hydroxychloroquine ne peuvent être faites qu'à l'hôpital et dans les cas graves d'infection.
- La décision de vous prescrire l'hydroxychloroquine se fera toujours après discussion et concertation des équipes soignantes.
- **Ne pratiquez jamais l'automédication** (ni hydroxychloroquine, ni autre alternative).
- Signalez au médecin qui vous prendra en charge que vous êtes atteint d'un déficit en G6PD, et présentez-lui votre carte d'urgence si vous en avez une.
- Demandez au médecin de contacter le médecin spécialiste qui vous suit, ou si vous n'en avez pas, un médecin spécialiste des maladies du globule rouge d'un centre de référence ou de compétence ([liste des centres MCGRE](#)).
- Conservez avec vous la [liste des médicaments](#) contre-indiqués de l'ANSM pour pouvoir la présenter au médecin si besoin.
- Les personnes avec un déficit en G6PD n'ont pas de risque accru d'être infectées par le COVID-19, continuez à pratiquer les gestes barrière et respectez le confinement.